

Le projet "Fondation du Patrimoine - Vitraux de Collonges-la-Rouge



*sur proposition des "Amis de Collonges",
avec le soutien de la municipalité*



Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Préservez aujourd'hui l'avenir



La Chapelle des pénitents avant 1927

La motivation:

Nos prédécesseurs ont su préserver Collonges, les Collongeois, les visiteurs et les touristes en bénéficiant aujourd'hui. Ils ont en 1927 sauvé de la ruine la Chapelle des Pénitents, à nous de continuer leur œuvre.



La description du projet

création de vitraux contemporains à la place des baies existantes dans le mur sud de la Chapelle des Pénitents



Une réalisation en cours

Opération de financement pilotée par la Fondation du Patrimoine, maîtrise d'ouvrage Mairie de Collonges, maîtrise d'œuvre Amis de Collonges Budget ~ **26 k€ HT**

Calendrier

- 2 août 2015: signature de la convention tripartite, " Amis de Collonges", " Mairie de Collonges-la-Rouge" et " Fondation du Patrimoine" et ouverture de la souscription populaire
- 15 septembre 12h00: fin de l'appel à candidatures
- 29 septembre 14h00: ouverture des plis par le comité de pilotage.
- 12 octobre: pré-sélection des candidats par le comité artistique,
- février 2016: passage de la commande au couple artiste-maître-verrier retenu par le comité artistique.
- livraison espérée juin 2016

Avec le support des pouvoirs publics



Le mécénat d'entreprise : Un club d'Entreprises Amies de Collonges a été créé en mai 2015, il est toujours temps de le rejoindre.



Et la souscription populaire: Vous pouvez participer à cette opération d'embellissement durable de Collonges en faisant un don.

Le Bulletin de souscription "Fondation du Patrimoine - Vitraux de Collonges-la-Rouge" est disponible sur ce stand, à la mairie de Collonges-la-Rouge, à la maison de la Sirène Collonges-la-Rouge, à l'office de Tourisme de Collonges-la-Rouge, en ligne sur le site:

<https://www.fondation-patrimoine.org/fr/limousin-14/art-contemporain-4021>

MERCI mille fois pour votre don, un reçu fiscal vous sera remis par la Fondation du Patrimoine.